

VOS RÉDACTEURS

Alice
DELATTRE
06 07 31 12 88
04 79 26 51 74

Nicolas
DROUZY
06 85 53 60 49
04 57 08 70 24

**CONSEIL
SAVOIE
MONT-
BLANC**

Ce bulletin tient compte du BSV, consultable sur le site de la DRAAF Rhône-Alpes :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>

Aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est indiquée lorsqu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente pour la situation d'écrite.

CALENDRIER DOSSIER

Le calendrier des élections régionales vient raccourcir les délais pour déposer **les dossiers AAP du 4.11, 4.13 et 4.21**. Ils étaient à déposer initialement avant le 30 juin. En raison des élections, si vous souhaitez engager des dépenses rapidement, **il est recommandé de les déposer au 20 juin afin d'avoir l'accusé de réception avant le 1^{er} tour**. Sinon, il faudra attendre la mise en place du nouvel exécutif, soit 3 à 4 semaines.

LE POINT PHYTO : EN BREF...

Météo : Une semaine estivale à caniculaire nous attend avec de potentiels orages en fin de semaine. Prévention des folletages sur conférence et des coups de soleil sur Pomme



L'application de **SOUFRE** ou de **NORI-PRO** est **fortement déconseillée** car le risque de phytotoxicité est maximal avec les températures annoncées.

Tavelure : Fin des projections : Arrêt des protections de contaminations primaires

→ Evaluation du degré d'infection de chaque parcelle

Mise en place d'une protection préventive, si les orages du weekend prochain se confirment

Puceron : Si forte présence de miellat sur certains vergers → intervention avec une solution à base de terpène d'orange.

Psylle : Savoie derniers œufs visibles : fin de la pression est proche
Haute-Savoie : des œufs sont toujours visibles avec des œufs jaunes

Carpocapse : Le vol se poursuit. Renouvellement de la protection si nécessaire

Feu bactérien : des symptômes peuvent être visibles sur tous les secteurs

Oïdium : Sévères contaminations en cours en ce début de semaine

TAVELURE

📌 Observation des pièges Marchis

Pour la semaine du 31 mai au 7 juin voici le tableau des observations des spores de tavelures des pièges Marchis de Chevrier et de Châteauneuf.

	Chevrier	Châteauneuf
7 Juin	0	1
8 Juin	0	2
9 Juin	0	0
10 Juin	0	0
11 Juin	0	0

Les observations des pièges Marchis corroborent enfin les prévisions du modèle de RimPro. Nous avons enfin estimé qu'il était tant de vous annoncer la fin des contaminations primaire de tavelure. En effet, les projections observées sont trop faible pour être contaminantes.

Cependant, soyons prudent car nous voyons une forte augmentation des symptômes de tavelures sur certains secteurs et le risque de contamination secondaire est très élevé pour cette fin de semaine en raison des orages annoncés.

📌 Préviation pour les jours à venir

Au vu des observations des pièges Marchis et de simulation de Rimpro, nous vous annonçons la fin de la contamination primaire de tavelure. **Maintenant, il vous faut réaliser un diagnostic de vos vergers afin de connaître votre degré de contamination de l'année, et d'évaluer votre niveau d'infestation.** L'objectif de c'est observation est de connaître les parcelles et/ou variétés concernées par de potentielles contaminations secondaires cette année.

Le risque de contamination secondaire est négligeable ou moyen faible pour l'ensemble des secteurs.

Voici pour la dernière fois de la saison, les prévisions pour les jours à venir (modèle RIMPro associé au modèle Météoblue de prévision météorologique) :

STATION METEO	Stock immature au 7 Juin	Périodes de projection	Précipitations (mm)	Stock de spores mature (%)	Stock projeté (%)	Risque de contaminations	Risque de repiquage (conta secondaire)
CHATEAUNEUF (73)	0,00 %	17 juin 21 juin	3.4 mm 5.2 mm	0.0 % 0.0 %	0.0% 0.0%	Nulle (0) Nulle (0)	léger-moyen : à partir du 22 juin
ST HELENE SUR ISERE (73)	0.00 %	17-20 juin	5.7 mm	0.00%	0.00%	Nulle (0)	Risque négligeable
VERRENS ARVEY (73)	0.00 %	17-21 juin	12.4 mm	0.00%	0.0%	Nulle (0)	léger-moyen : à partir du 22 juin
LE TREMBLAY (73)	0.00%	17 juin 21 juin	1.1 mm 0.8 mm	0.0 % 0.0 %	0.0% 0.0%	Nulle (0) Nulle (0)	Risque négligeable
VILLARD MARIN (73)	0.00 %	17-18 juin 20 juin	1.3 mm 0.4 mm	0.0 % 0.0 %	0.0% 0.0%	Nulle (0) Nulle (0)	Risque négligeable
LE BOUCHAGE (38)	0.00 %	17 juin 20-21 juin	2.2 mm 3.6 mm	0.0 % 0.0 %	0.0% 0.0%	Nulle (0) Nulle (0)	Risque négligeable
VALLIERES (74)	0.00 %	17 juin 20 juin	1.5 mm 1.1 mm	0.0 % 0.0 %	0.0% 0.0%	Nulle (0) Nulle (0)	Risque négligeable
USINENS (74)	0.00 %	17 juin 20 juin	2.9 mm 1.7 mm	0.0 % 0.0 %	0.0% 0.0%	Nulle (0) Nulle (0)	Risque négligeable
CHEVRIER (74)	0.00 %	17 juin 20 juin	2.9 mm 1.7 mm	0.0 % 0.0 %	0.0% 0.0%	Nulle (0) Nulle (0)	Risque négligeable
CERCIER (74)	0.00 %	17-20 juin	6.6 mm	0.00%	0.00%	Nulle (0)	Léger : à partir du 20 juin
POISY (74)	0.00 %	17 juin 20-21 juin	1.4 mm 3.8 mm	0.0 % 0.0 %	0.0% 0.0%	Nulle (0) Nulle (0)	Risque négligeable
COPPONEX (74)	0.00 %	17-21 juin	10.2 mm	0.00%	0.0%	Nulle (0)	léger-moyen : à partir du 22 juin
REIGNIER – ESERY (74)	0.00 %	17 juin 20 juin	3.0 mm 3.4 mm	0.0 % 0.0 %	0.0% 0.0%	Nulle (0) Nulle (0)	Risque négligeable

Comme annoncé précédemment, **il n'est plus nécessaire de protéger les vergers lors des précipitations en prévision des contaminations primaires. Seuls les vergers présentant des tâches de tavelure peuvent être atteints par des contaminations secondaires.**

S'il y a une présence de taches avec un risque de contamination secondaire, il est conseillé de faire un **d'un produit de contact en préventif, Captane ou Dithianon, si les orages prévus en fin de semaine se confirment.** Les spécialités commerciales possibles sont :

- **DELAN PRO** : dose homologuée **2.5L/ha** (Dithianon + Phosphanate de potassium ; ZNT 20m ; DRE : 48h ; DAR 35j ; Toxique H351)
- **DELAN SC** - dose homologuée **0.7 L/Ha** (Dithianon ; ZNT 20m ; Distance riverain : 10m ; DRE 48h ; DAR 56j ; maxi 6 / an CMR H351) ne pas appliquer pendant la floraison
- **DELAN WG** - dose homologuée **0.5 Kg/Ha** (Dithianon ; ZNT 20m ; Distance riverain : 10m ; DRE 48h ; DAR 42j ; H301 et CMR H351) Non mélangeable, interdit par le cahier des Charges IGP Fruits de Savoie
- **MERPAN 80 WG** – dose homologuée **1.9kg/Ha** (Captane ; ZNT 20m ; Distance riverain : 10m ; DRE 48h ; DAR 28j ; CMR H351)
- **MERPAN 80SC**– dose homologuée **3L/Ha** (Captane ; ZNT 20m ; Distance riverain : 10m ; DRE 48h ; DAR 28j ; CMR H351)
- **SIGMA DG**– dose homologuée **0.18 kg/Ha** (Captane ; ZNT 20m ; Distance riverain : 10m ; DRE 48h ; DAR 28j ; CMR H351)



L'application de **SOUFRE est fortement déconseillée** car le risque de phytotoxicité est maximal avec les températures annoncées.

Le captane ne doit pas représenter plus de 50 % des Fongicides pour les vergers labélisés IGP Pommés et Poires de Savoie et EQC.

En Agriculture Biologique :

En cas de présence de tâche est de modification de la météo pour la fin de semaine. Il est possible de faire un passage pour prévenir la contamination secondaire.

Produits à base de Cuivre :

La dose de cuivre métal conseillée est de 200 à 400 g/ha pour ne pas dépasser la dose maximale réglementaire de 4 kg Cu métal / ha / an.

BOUILLIE BORDELAISE RSR SP DISPERSS – dose conseillée **1 à 2 kg/ha** ; dose homologuée 12.5kg/Ha (Sulfate de cuivre ; ZNT 5m ; DRE 24h). Tenue au lessivage (30mm) Utilisable en agriculture biologique

ARMICARB - dose conseillée 3Kg/ha (Bicarbonate de Potassium, ZNT 5m ; DRE 6h ; DAR 1j ; 8 applications max/an), associé avec du Soufre mouillable 3Kg/ha. Tenue au lessivage 20mm. Utilisable en agriculture biologique



CARPOCAPSE

➤ **Suivis des pièges et du modèle INRA**

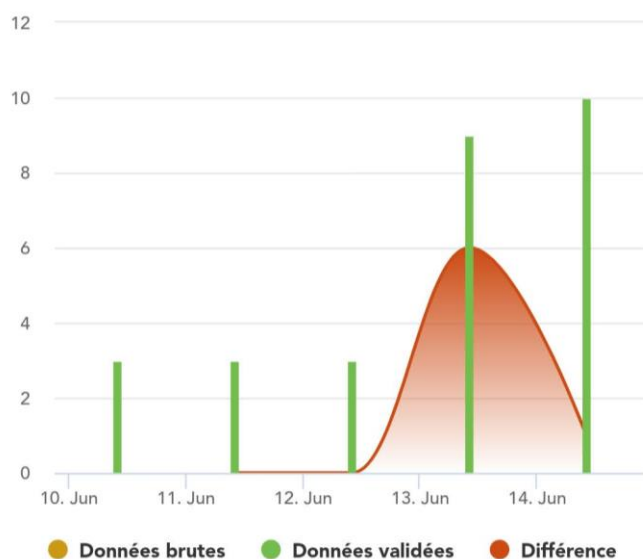
Voici l'état des piégeages des carpocapses et autres tordeuses dans les différents secteurs. Seul le verger de poiriers sur le secteur d'Usinens n'est pas confusé.

Secteurs (date d'observation)	Châteauneuf (11/06)	Sainte-Hélène (11/06)	Le Tremblay (11/06)	Cercier (11/06)	Usinens (Pomme) (11/06)	Usinens (Poire) NON CONFUSE (11/06)	Chevrier (11/06)
Carpocapse	1	1	1	1	2	8	0
Tordeuse de la pelure Capua (Adoxophye Orana)	0	0	0	0	2	0	0
Tordeuse pandemis (Pandemis heparana)	0	1	0	2	8	0	0
Grapholita lobarzews	0	0	0	0	0	0	0

Le piège connecté placé sur la parcelle de poiriers sans confusion, à Usinens, nous permet de suivre quotidiennement les captures de carpocapse sur ce secteur grâce à une application sur téléphone. Les captures se sont poursuivies cette fin de semaine. Au vu des prévisions météo, le vol ne faiblira pas cette semaine. Il y a un système de nettoyage du piège qui remet à zéro le graphique. Nous en sommes à 45 individus piégés sur la période de 15 mai au 14 juin.

Graphique des captures

Nombre total de prises sur la période: 7



Les piégeages se sont intensifiés et généralisés la semaine dernière. Cette intensification va se confirmer cette semaine. Voici les données du modèle de l'INRA pour le suivi de population

TABLEAU DES EFFECTIFS CUMULES par le Modèle de l'INRA			
Pour le 14/06/2021	adulte	œufs	larves
Cercier	63 %	40 %	12 %
Chateauneuf	80 %	61 %	42 %

			Type de stratégie			
	Savoie	Haute-Savoie	Hors confusion : Ovicide	Confusion : Ovicide	Hors confusion : Larvicide	Confusion : Larvicide
Début des pontes (2% pontes)	01/05	17/05				
Début intensification des pontes (20% œufs)	23/05	08/06				
Début des éclosions (2% de larves)	28/05	04/06				
Début intensification des éclosions (20% de larves)	05/06	16/06				
Fin intensification des pontes (80% de ponte)	23/06	01/07*				
Fin intensification des éclosions (80% d'éclosions)	02/07*	09/07*				
Fin des pontes (98% de pontes)	11/07*	18/07*				
Fin des éclosions (98% d'éclosion)	19/07*	26/07*				

Protection

Un renouvellement de la protection contre le Carpacse est potentiellement à prévoir. Il faut savoir que chaque spécialité commerciale a une durée d'efficacité. Par exemple, au vu des conditions ; nous vous conseillons de renouveler:

- un **INSEGAR** toutes les 3 semaines ou 40 mm de pluies

- un **AFFIRM** tous les 10 jours
- un **CARPOVIRUSINE EVO 2** ou **MADEX PRO** tous les 10-12 jours

A vous de voir vos enregistrements et d'intervenir en cas de nécessité !

Spécialité commerciale proposé en agriculture conventionnelle :

- **0.03 kg/hl INSEGAR** (Fénoxycarbe Groupe Moa : U-L6b) DRA : 14j ; nomb appli max : 2 ; ZNT : 5 m ; DRE : 48 h
- **2kg/ha AFFIRM** (benzoate d'émamectine), DRA : 3 j, DRE : 6h, Nomb appli max : 3, ZNT eau et riverain : 50 m.

En poirier, il est possible de réaliser un traitement **contre le psylle et le carpocapse**, avec l'application d'un **EFYCACE** ou d'un **DELEGATE**

- **0.3kg/ha EFYCACE** ou **DELEGATE** (Spinetoram), DRA : 7 j, DRE : 48h, Nomb appli max: 1, ZNT eau : 50 m, ZNT riverain : 20 m.

Alternative chimique biologique et/ou bio contrôle :

Pour les vergers en agriculture biologique,

1L/ha de **CARPOVIRUSINE EVO 2** (virus de granuloze) DRA : 3j ; nomb appli max : 10 ; ZNT : 5 m ; DRE : 6 h. Homologué uniquement sur Carpocapse. Ne pas mélanger avec du soufre ou du chlorure de calcium en paillette. Sensible aux UV. Produit bio-contrôle utilisable en agriculture biologique.

0.1L/ha de **MADEX PRO** (virus de granuloze) DRA : 1j ; nomb appli max : 10 ; ZNT : 5 m ; DRE : 6 h. Homologué uniquement sur Carpocapse. Ne pas mélanger avec du soufre ou du chlorure de calcium en paillette. Sensible aux UV. Produit bio-contrôle utilisable en agriculture biologique.



POMMIER ET POIRIER

➤ Stades phénologiques Pommiers et Poiriers

Les températures et la météo plus clémentes de la fin de semaine dernière qui se poursuivent cette semaine vont permettre un grossissement des fruits. Pour les vergers les plus précoces, il est temps de passer, d'évaluer la charge des arbres et de réaliser un éclaircissage manuel si besoin.



➤ Poirier : protection folletage sur Conférence

Au vu des conditions climatiques estivales annoncées pour la semaine à venir, le risque de Folletage est important pour les vergers de conférence. Nous vous préconisons de réaliser une protection physique en appliquant une pellicule d'agile sur les vergers concernés.

Alternative chimique biologique et/ou bio contrôle :

30kg/ha SOKALCIARBO WP (kaolinite calcinée) 30kg/ha (DAR : 15 j ; nbre appli max : 7 ; ZNT eau : 5m ; DRE : 6h ; Biocontrôle ; Utilisable en Agriculture Biologique)

📌 **Pommier : Protection coup de soleil**

Les pommes sont en pleine période de grossissement. Leur première partie de leur développement s'est fait principalement durant des conditions maussades (pluie, temps couvert...). Les fruits ont donc été très peu exposés au soleil. Une protection des pommes avec une argile leur évitera les coups de soleil.

Alternative chimique biologique et/ou bio contrôle :

15-30kg/ha SOKALCIARBO WP (kaolinite calcinée) 30kg/ha (DAR : 15 j ; nbre appli max : 7 ; ZNT eau : 5m ; DRE : 6h ; Biocontrôle ; Utilisable en Agriculture Biologique)

INSECTES ET RAVAGEURS : POMMIER ET POIRIER

📌 **Pucerons**

En plus du nombre de foyers qui continue d'augmenter sur les parcelles non traitées, on a les premiers symptômes d'arbres qui coulent en raison **d'une forte présence de miellat**. Si vous êtes concerné.e.s, il faudrait intervenir avec une solution de terpène d'orange de type LIMOCIDE, PREV-AM-PLUS, ESSEN'CEIL. Les applications de la semaine dernière ont eu de bons résultats.

Dans le cadre d'une régulation des foyers de pucerons, des interventions ont été réalisées. Nous observons aussi des auxiliaires lors de nos tours de vergers.

Alternative chimique biologique et/ou bio contrôle :

Pour les vergers en agriculture biologique, présentant une forte concentration de miellat nous vous conseillons d'intervenir avec une des solutions suivantes.

4L/ha de PREV-AM-PLUS (Huile essentielle d'orange) DRA : 1j ; nomb appli max : 6 ; ZNT riverain : 5 m ; ZNT eau : 20 m DRE : 48 h. Minimum 7j entre 2 applications. Produit bio-contrôle utilisable en agriculture biologique.

4L/ha de ESSEN'CIEL ou LIMOCIDE (Huile essentielle d'orange) DRA : 1j ; nomb appli max : 6 ; ZNT riverain : 5 m ; ZNT eau : 20 m DRE : 24 h. Minimum 7j entre 2 applications. Produit bio-contrôle utilisable en agriculture biologique.



📌 **Psylle du poirier**

Il ne reste que très peu d'œufs sur les secteurs de la Savoie, nous sommes à la fin des éclosions. En Haute-Savoie, on observe un peu plus d'œufs mais uniquement sur des vergers localisés.

L'observation déclenche l'intervention.

Si vous observez **toujours des larves**, il faudra privilégier un **AGRIMEC PRO, VERTIMEC PRO**. Le **MOVENTO** est aussi homologué. En poirier, une utilisation de l'**EFYCACE** ou du **DELEGATE** permettra de protéger les vergers contre **le carpocapse et le psylle**.

- **0.75L/ha VERTIMEC PRO, AGRIMEC PRO** (Abamectine) homologué à 0.75L/ha, DRA : 28 j, DRE : 6h, ZNT eau : 20m, ZNT riverain : 50m, Nomb appli max : 2/an
- **1.9L/ha MOVENTO** – dose homologuée 1,9L/Ha (Spirotétramat ; 2 applications maxi / an ; ZNT eau : 5m ; DRE 48h ; DAR 21j ; CMR H361d ; ne pas mélanger avec captane et soufre)
- **0.3 kg/ha EFYCACE, DELEGATE** (Spinetoram) homologué à 0.3kg/ha, DRA : 7 j, DRE : 48h, ZNT eau : 20m, ZNT riverain : 50m, Nomb appli max : 1/an Homologué aussi contre carpocapse



L'application de **NORIPRO est fortement déconseillée** car le risque de phytotoxicité est maximal avec les températures annoncées.

Les Sésies

Nous sommes actuellement en pleine période du vol des Sésies. Comme nous le montre le tableau suivant des relevés de pièges

Il faut surveiller les jeunes plantations et les parcelles sur-greffées. Deux dénombrements des dépouilles nymphales fin juin et début septembre permettent de connaître l'importance de l'infestation.

Dans les jeunes vergers, le contrôle s'effectue sur cinquante arbres. Le seuil d'intervention est de cinquante dépouilles pour les deux contrôles.

Dans les vergers en production, le contrôle s'effectue sur vingt arbres. Le seuil est de 200 à 400 dépouilles pour les deux contrôles selon la taille des arbres. Dans les jeunes vergers, en cas de pullulation ou pour une lutte préventive, il faut traiter la base des troncs de façon répétée pendant la durée du vol. Les traitements contre le carpocapse des pommes et des poires ont une certaine efficacité.

Dans les vergers plus âgés, il est recommandé d'utiliser des produits à tension de vapeur au printemps ou après la récolte, deux années de suite au minimum. Les traitements, de préférence à la lance, doivent être dirigés vers les zones atteintes et vers le collet en particulier. Dans le futur, la confusion sexuelle pourrait être une alternative de protection pour prévenir les attaques dans les vergers peu infestés.

Sésie	4-7 juin	11-juin
Tremblay	1	0
Châteauneuf	1	0
Sainte-Hélène	0	4
Chevrier	0	2
Usinens	7	13
Cercier	3	2

Acarien et Phytote libre

Avec l'augmentation des températures, on peut s'attendre à avoir une augmentation des populations d'acarien et de Phytote libre dans les jours à venir.

Seule une forte observation d'individus cette année doit engendrer une intervention.

En poirier, si une protection **contre le Psylle** a été réalisé avec un **VERTIMEC PRO** ou **AGRIMEC PRO** la **protection Acarien et Phytote Libre** est assurée.

Sinon en pommiers, en cas de pression, il est possible d'utiliser différentes spécialités commerciales qui sont efficaces sui les 2 populations.

- **0.75L/ha VERTIMEC PRO, AGRIMEC PRO** (Abamectine) homologué à 0.75L/ha, DRA : 28 j, DRE : 6h, ZNT eau : 20m, ZNT riverain : 50m, Nomb appli max : 2/an
- **1.8L/ha KANEMITE** (Acéquinocyl) homologué à 1.8L/ha, DRA : 28 j, DRE : 48h, ZNT eau : 20m, ZNT riverain : 50m, Nomb appli max : 1/an. Ne pas mélanger avec H370. Lessivé à 60 mm



L'application de **NORIPRO est fortement déconseillée** car le risque de phytotoxicité est maximal avec les températures annoncées.

Punaise diabolique

Le piégeage de punaise se poursuit au Tremblay tout comme leur observation lors des battages dans les poiriers et les pêchers. Il n'y a pas encore eu d'observation d'œuf. L'ensemble des pièges ont été installés la semaine dernière sur les différents secteurs voici les résultats des piégeages.

Punaise	4-7-8-Juin	11-14 Juin
Châteauneuf	2	1
Sainte-Hélène	NA	NA
Le Tremblay	<u>6</u>	2
Villard-Marin	<u>0</u>	1
Le Bouchage	<u>0</u>	0
Copponnex	5	2
Cercier	0	1
Vallières	0	2
Usinens	0	0
Chevrier	1	0

Les observations de punaise diabolique se poursuivent sur une grande majorité des secteurs.

POMME ET POIRE : MALADIES

Oïdium

Les conditions météo de ce début de semaine étaient favorables à la dissémination et à la germination des conidies. RIM Pro prévoit des infections sévères pour la majorité des secteurs jusqu' au 15 juin. Il faudra attendre les précipitations du Week-end prochain pour voir diminuer le niveau de risque d'infection sur les secteurs Châteauneuf, Verrrens-Arvez, Sainte-Hélène, Copponnex et Poisy restent dans des niveaux de contamination la pluie du week-end à venir qui inhibera la germination du mycélium.



Nous vous préconisons l'utilisation du **NIMROD**, plus conseillée en raison des températures annoncées.



L'application de **SOUFRE est fortement déconseillée** car le risque de phytotoxicité est maximal avec les températures annoncées.

En agriculture conventionnelle :

Au vu des températures annoncées, nous vous conseillons d'utiliser préférentiellement le NIMROD.

- **0.6L/ha NIMROD** (Bupirimate) DAR : 14J ; Nomb appli max : 4 ; DRE : 24h ; ZNT : 5m
- **0.25L/ha TOPAZE** (Penconazole IBS) DAR : 14J ; Nomb appli max : 2 ; DRE : 48h ; ZNT : 5m ; H361d

IBS : Pas plus de 3 applications par campagne toutes substances actives confondues pour la gestion des résistances. Efficace à partir de 12°C.

Attention, mélange captane + soufre phytotoxique pour de nombreuses variétés. Le soufre est répulsif sur les abeilles.

📌 Feu bactérien

Des symptômes sont observables en pommes et poires. La phase la plus à risque pour la contamination est passée. Il faut rester prudent notamment en surveillant l'apparition des symptômes et/ou leurs évolutions.

Pour les parcelles présentant une forte pression ou ayant subi des dégâts l'année passée nous vous conseillons l'utilisation d'un **VACCIPLANT**.

Alternative chimique biologique et/ou bio contrôle :

VACCIPLANT FL – dose homologuée **0.75L/Ha** (Laminarine ; ZNT 5m ; DRE 6h ; DAR 14j ; 10 applications maxi / an). Utilisable en agriculture biologique



CERISIER

📌 Drosophila Suzukii et Mouche de la cerise

Traiter à fort litrage (entre 700 et 1000l/ha). Le choix de la stratégie de lutte se fera en fonction des caractéristiques de la parcelle, du vol de la mouche de la cerise et de la présence ou non de la drosophila suzukii et des caractéristiques (efficacité, DAR...) des produits utilisés. Une lutte conjointe mouche de la cerise ET Drosophila suzukii doit être mise en place selon les conditions suivantes :
ANTICIPER VOTRE STRATEGIE

- En fonction de la biologie des 2 mouches.
- En fonction des dates de récoltes potentielles.
- En fonction des spécialités homologuées, de leur efficacité et des DAR (voir tableau des produits homologués en fin de flash).
- En fonction des rémanences des produits, des pluies et du lessivage.

Prévoir une stratégie dès blanchiment des fruits. Il est nécessaire d'estimer au plus juste la date de récolte de chaque variété pour respecter les DAR de chaque produit, et assurer une bonne rémanence des produits.

La stratégie débute au blanchiment des fruits, stade à partir duquel les fruits sont potentiellement attaquables par ces ravageurs. Surveillez vos vergers.

Sur Variétés précoces (époque Burlat) : le délai entre le blanchiment et la récolte est en général inférieur à 21 jours.

- Intervenir 14 j avant récolte ou blanchiment des fruits avec phosmet : **IMIDAN 50 WG** ou cyanthraniliprole : **EXIREL**.
- Au plus tard 7 jours avant récolte, poursuivre la protection avec une pyréthrine (de préférence **KARATE ZEON** car l'efficacité D.suzukii semble supérieure à celle des autres pyréthrines ou **EXIREL** ou cyanthraniliprole.
- 4 à 5 jours avant récolte ou entre cueilles, en cas de risques élevés, positionner un produit à DAR court : **DELEGATE** (spinothérame) ou **EXIREL** cyanthraniliprole.

Cerise Précoce Burlat, Folfer 	IMIDAN 50 WG OU EXIREL	KARATE ZEON (si forte pression)	EXIREL Ou DELEGATE
	14 j avant récolte	7 j avant récolte	4 à 5 j avant récolte
	Rémanence 7 jours	Rémanence inférieure à 6 j	Rémanence 7 j pour Exirel

Sur variétés après Burlat :


- Intervenir au blanchiment des fruits soit environ 21 jours avant récolte avec Cyanthraniliprole : **EXIREL**
- Intervenir 14 jours avant récolte avec phosmet : **IMIDAN 50 WG**.

- Au plus tard 7 jours avant récolte, poursuivre la protection avec une pyréthrine (de préférence KARATE ZEON car l'efficacité *D.suzukii* semble supérieure à celle des autres pyréthrines)
- 4 à 5 jours avant récolte ou entre cueilles, en cas de risques élevés, positionner un produit à DAR court.

Cerise Semi-Précoce Summit 	EXIREL	IMIDAN 50 WG	KARATE ZEON	EXIREL OU DELAGATE
	21 j avant récolte	14 j avant récolte	7 j avant récolte	4 à 5 j avant récolte
	Rémanence 7 jours		Rémanence inférieure à 6 j	Rémanence 7 j pour Exirel

Sur variétés les plus tardives (Regina, Sweetheart, Staccato...)

- Débuter la protection dès le début de la véraison
- Maintenir une protection phytosanitaire selon la rémanence des produits phytosanitaires.
- Alternner les produits

Cerise Tardive Regina, Sweetheart, Fertard... 	EXIREL	IMIDAN 50 WG	KARATE ZEON Ou DECIS PROTECH	EXIREL ou DELEGATE
	Rémanence 7 jours		Rémanence inférieur à 6 j	Rémanence 7 j pour Exirel

Respecter un délai de **10 jours entre 2 applications d'EXIREL.**

Ne pas mélanger EXIREL avec SWITCH, Il est préférable d'utiliser EXIREL seul.

Par chaleur, il est indispensable de **traiter en fin de journée, Température inférieure à 25°C**, au moment où l'insecte est actif, et pour limiter la dégradation rapide des molécules.

Matière active	Nom commercial	Dose	spectre	Efficacité mouche de la cerise	Efficacité DS	Condition d'utilisation
Cyantraniliprole U-N10	EXIREL Dérogation jusqu'au 30 juillet 2021	0.075 l/ha*	adultes	bonne	bonne	DAR : 3 j, ZNT : 20 m, DRE : 48 h, Nbre max appl : 2 Stade d'application entre BBCH 71 et BBCH87, Distance Riverain : 10 m Lessivage 25 mm rémanence 7j, ne pas mélanger Respecter un intervalle de 10 jours entre 2 applications
Phosmet Groupe Moa U-N5b H301	IMIDAN 50 WG	1.5 kg/ha	adultes /larves	Bonne à très bonne	Bonne	DAR : 14 j, ZNT : 50 dont DVP 20 m, DRE : 24 h, Nbre max appl : 1 Stade d'application entre BBCH 73 et BBCH87 / Dose d'emploi sur la base d'un volume de bouillie de 1000 l/ha Mélange interdit. risque de phytotoxicité appliquer seul et sur feuillage sec. Acidifier la bouillie pour ramener un PH inférieur à 7 (idéal 5/5.5)

Spinosad U-N7	SUCCESS 4 Dérogation jusqu'au 30 juillet 2021	0.2 l/ha	adultes	faible	Faible à moyenne	DAR : 7 j, ZNT : 50 m, DRE : 6 h, Nbre max appl : 2, Distance riverain : 10 m Stade d'application entre BBCH 73 à BBCH87 Rémanence 5 j
Lambda cyhalothrine Groupe Moa U-N2a	KARATE ZEON	0.11 l/ha	adultes	faible	Moyenne à bonne	DAR : 7 j, ZNT : 50 m, DRE : 48 h, Nbre max appl : 2 tous usages Rémanence 5/6 j
Spinetorame U-N7 H361f/ H373	DELEGATE / EFYFACE	0.3 kg/ha	adultes	faible	faible	DAR : 3 j, ZNT : 50 m, DRE : 48 h, Nbre max appl : 1 Rémanence 4/5 j
Deltaméthrine U-N2a	DECIS PROTECH	83ml/ hl	adultes	faible	Moyenne à bonne	DAR : 7 j, ZNT : 50 m, DRE : 48 h, Nbre max appl : 3 Rémanence 5 j
kaolinite calcinée U-XI12	ARGICAL PRO	50kg/ ha	adultes	Faible à moyenne	bonne	DAR : 3 j, ZNT : 5 m, DRE : 6 h, Nbre max appl : 1 Ne pas appliquer en présence d'abeilles

* Dose d'utilisation de 0,075L/hl pour un volume d'eau de 500 à 1500 L/ha. En cas de pulvérisation à faible volume (volume inférieur à 1000 l/ha), utiliser la dose de 0,75 l/ha. La dose maximale d'utilisation est égale à 1,125 l/ha pour un volume de bouillie égal à 1500 l/ha
Exirel ne doit pas être mélangé avec du Switch.

PREVISIONS METEOROLOGIQUES (Météoblue)

Météo Châteauneuf

45.55°N 6.17°E 350m s.n.m.

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
14/6	15/6	16/6	17/6	18/6	19/6	20/6
30 °C	30 °C	31 °C	31 °C	31 °C	31 °C	30 °C
17 °C	17 °C	18 °C	19 °C	20 °C	19 °C	21 °C
9km/h ↗	10km/h ↗	8km/h ↙	9km/h ←	9km/h ↖	11km/h ←	11km/h ↓
0mm	0mm	0mm	4mm	0mm	0mm	1mm
0%	7%	13%	59%	38%	27%	43%

Météo Verrens

45.66°N 6.32°E 420m s.n.m.

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
14/6	15/6	16/6	17/6	18/6	19/6	20/6
31 °C	30 °C	31 °C	32 °C	31 °C	31 °C	31 °C
18 °C	18 °C	18 °C	20 °C	20 °C	20 °C	21 °C
11km/h →	12km/h →	7km/h ←	7km/h ←	10km/h →	9km/h ↖	7km/h ←
0mm	0mm	0mm	3mm	<1mm	<1mm	3mm
3%	22%	14%	72%	54%	41%	52%

Aéroport de Chambéry-Savoie 45.64°N / 5.88°E (237m snm)

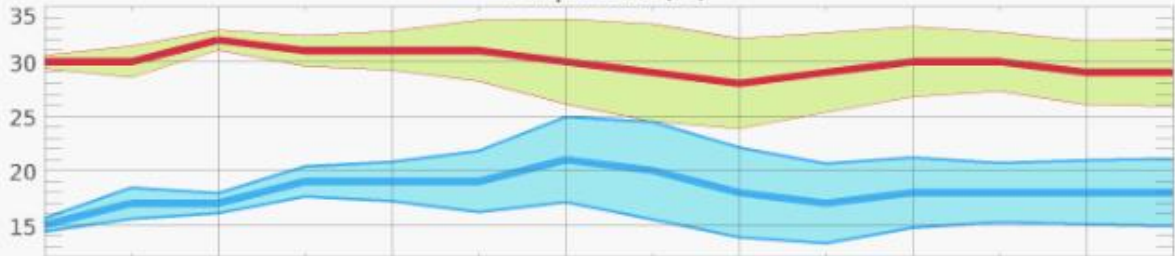
meteoblue

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
14.06	15.06	16.06	17.06	18.06	19.06	20.06	21.06	22.06	23.06	24.06	25.06	26.06	27.06
30°	30°	32°	31°	31°	31°	30°	29°	28°	29°	30°	30°	29°	29°
15°	17°	17°	19°	19°	19°	21°	20°	18°	17°	18°	18°	18°	18°

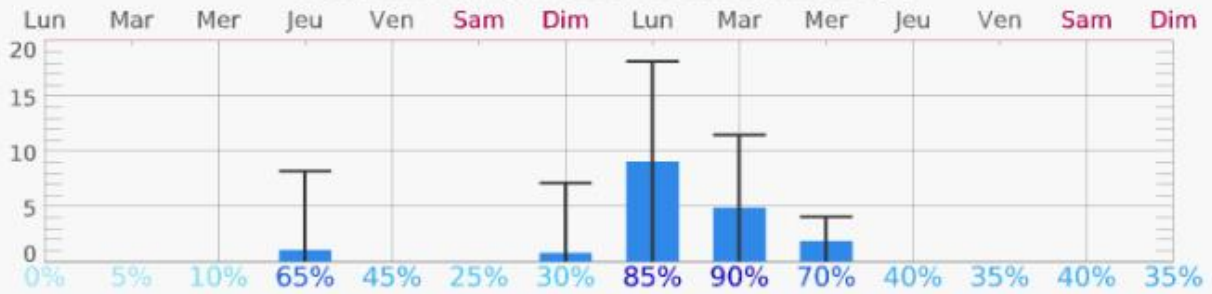
Prévisibilité



Température (°C)



Précipitation (mm) / Probabilité de précipitations (%)



Météo Le Bouchage

45.67°N 5.53°E 208m s.n.m.

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
14/6	15/6	16/6	17/6	18/6	19/6	20/6
30 °C	30 °C	32 °C	32 °C	32 °C	31 °C	31 °C
16 °C	17 °C	17 °C	20 °C	20 °C	20 °C	22 °C
12 km/h ↘	10 km/h →	10 km/h ↑	9 km/h ↑	14 km/h ↗	19 km/h ←	11 km/h ←
-	-	-	2mm	-	-	<1mm
0%	1%	0%	53%	47%	24%	26%

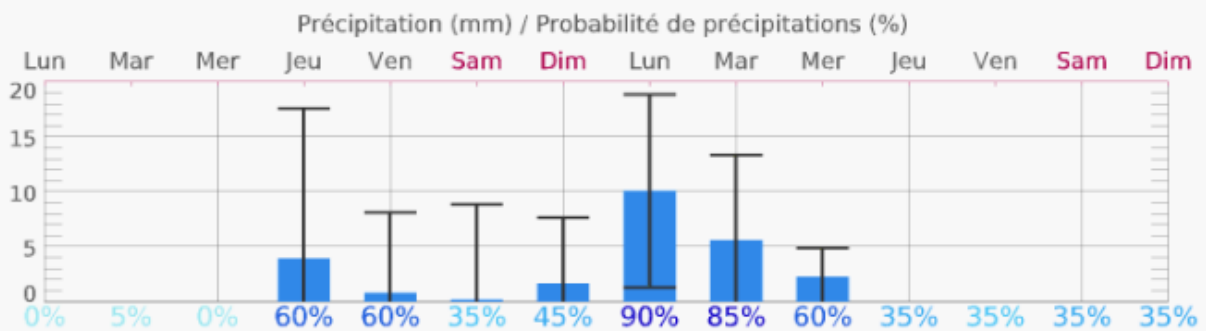
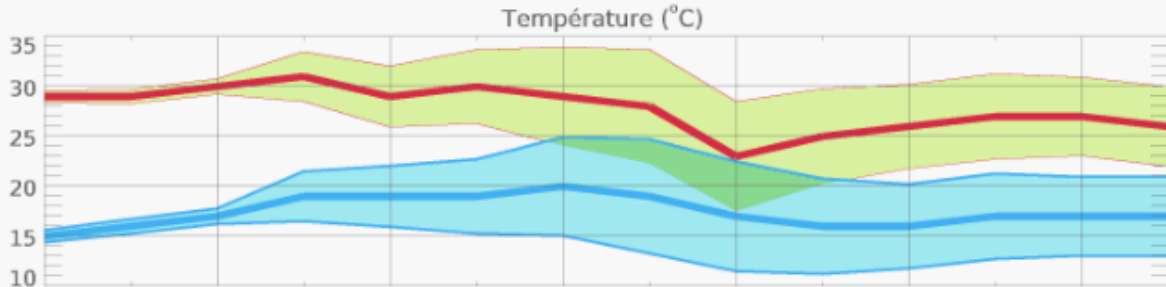
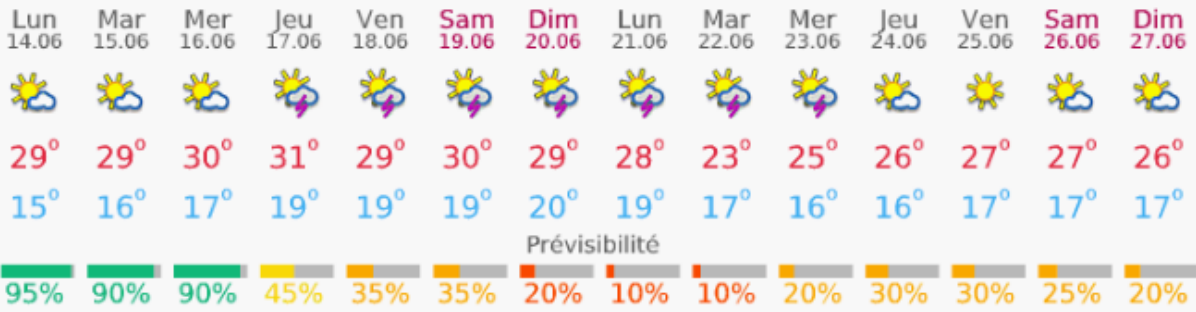
Météo Vallières-sur-Fier

45.9°N 5.94°E 358m s.n.m.

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
14/6	15/6	16/6	17/6	18/6	19/6	20/6
29 °C	30 °C	31 °C	32 °C	31 °C	31 °C	31 °C
15 °C	17 °C	17 °C	19 °C	20 °C	20 °C	21 °C
17 km/h ↓	9 km/h ↓	11 km/h ↗	11 km/h ↗	11 km/h ↗	16 km/h ↘	11 km/h ↘
-	-	-	1mm	-	-	1mm
0%	6%	7%	50%	37%	23%	46%

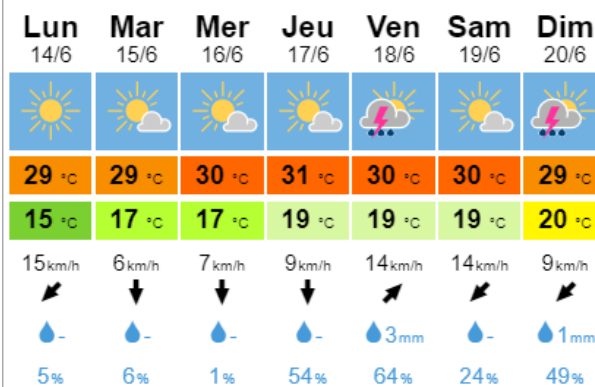
Cercier 46.03°N / 6.05°E (550m snm)

meteoblue



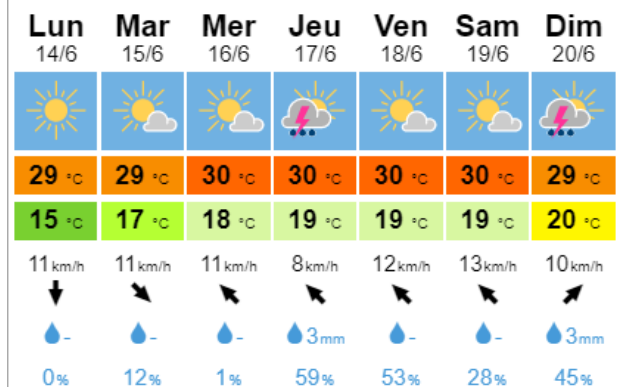
Météo Chevrier

46.11°N 5.92°E 509m s.n.m.



Météo Ésery

46.14°N 6.24°E 607m s.n.m.



La Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA". "Les informations présentes dans ce bulletin ont été vérifiées avec soin, cependant, les rédacteurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables d'une erreur ainsi que des conséquences qui pourraient en résulter. L'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations présentes sur l'étiquette, qui ont valeur légale."